



## Conseil économique et social

Distr. générale  
3 décembre 2018  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de la condition de la femme

Soixante-troisième session

11-22 mars 2019

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale  
sur les femmes et à la vingt-troisième session  
extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée  
« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,  
développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle »

### Déclaration présentée par Sudanese Women General Union, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social\*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

---

\* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



## Déclaration

La Sudanese Women General Union est une organisation non gouvernementale bénévole qui œuvre en faveur de l'autonomisation économique, sociale et politique des femmes, en menant des activités et en exécutant des projets par l'intermédiaire de ses 27 000 antennes réparties sur tout le territoire soudanais. Elle s'efforce d'instaurer une société de justice et d'égalité garantissant les droits humains des femmes et des enfants, en élaborant des stratégies, des politiques, des plans et des programmes de promotion du rôle des femmes. L'organisation a constitué une base de données relative à la condition des femmes, procédé à un examen des engagements nationaux, régionaux et internationaux en matière d'autonomisation des femmes, mis en place des réseaux d'organisations non gouvernementales et lancé des programmes de renforcement des capacités en vue de promouvoir et de protéger les droits constitutionnels des femmes, d'améliorer le bien-être des femmes et des enfants, de réduire leur taux de mortalité et de sensibiliser davantage les femmes aux maladies sexuellement transmissibles et aux méthodes de protection. Elle contribue également à consolider la paix et à diffuser la culture de la paix et agit pour améliorer les niveaux d'alphabétisation et d'aptitude à utiliser les outils numériques. Elle a obtenu le statut consultatif auprès du Conseil économique et social en 2007.

L'organisation a engagé, notamment dans les campagnes, bon nombre d'initiatives en faveur de l'autonomisation économique des femmes, dont un projet de portefeuille et de microfinance pour les femmes, un autre de prêt à taux zéro et la création d'un prix de l'innovation pour les femmes rurales, qui ont tous contribué à réduire la pauvreté des femmes et à améliorer leurs conditions de vie. Elle a également créé, en partenariat avec la Banque centrale soudanaise et le Ministère de la protection et de la sécurité sociales, la Fondation féminine de microfinance Amal, destinée à appuyer toutes les initiatives de microfinance et à unir les efforts. Des antennes ont été ouvertes dans neuf États du Soudan et, en 2014, la fondation a aidé 2 894 femmes à accéder au microcrédit, dont 1,4 % seulement se sont retrouvées en défaut de paiement. L'organisation se heurte à de nombreux obstacles dans le cadre des activités de formation qu'elle offre aux femmes pour leur apprendre à gérer leurs projets, car elle ne reçoit aucun soutien de la communauté internationale à cet égard.

Dans le domaine social, l'organisation a créé 110 centres de développement, répartis sur tout le territoire. Elle propose des services pour tout ce qui a trait au social, à la santé et à l'enseignement, ainsi que des consultations familiales pour sensibiliser à la justice, à l'égalité des genres, aux droits de succession et aux risques que posent les mutilations génitales féminines et le mariage précoce pour la santé. Elle a également mis sur pied, dans les centres de développement, des centres culturels pour enfants, auxquels elle fournit des supports pédagogiques et des services de garderie.

L'organisation est un membre actif de la Commission nationale pour les personnes déplacées ; elle mène des campagnes de sensibilisation et de protection de ces personnes et les aide à retrouver leur famille. Elle offre également des soins de santé aux personnes âgées, s'efforce d'améliorer leur cadre de vie et encourage et sensibilise les prestataires de soins à la nécessité d'améliorer le niveau des soins dispensés à ces personnes. En outre, elle soutient plusieurs centres de soins pour les personnes handicapées et fait en sorte que ces dernières bénéficient de services de santé et d'éducation, ainsi que de subventions diverses. Cependant, la prestation d'un service continu, généralisé et qualitatif reste un défi permanent.

L'organisation a entrepris plusieurs projets dans le domaine de la santé, dont un en particulier qui vise à garantir la présence d'une sage-femme dans chaque village, mais toutes les régions dans le besoin ne sont pas encore couvertes. Cette initiative s'inscrit dans le projet de couverture sanitaire universelle du pays, de même que la mise en place de 7 000 réseaux communautaires visant à développer les services de santé, notamment à destination des catégories les plus vulnérables, à savoir les femmes et les enfants. Sur la base de recommandations, l'organisation a pris la tête d'un réseau d'organisations de la société civile soudanaises pour participer au mouvement mondial de promotion de la nutrition, de lutte contre la malnutrition chez les enfants et les femmes enceintes et allaitantes et contre la faim, et d'amélioration de la sécurité alimentaire. Elle a également joué un rôle essentiel dans l'accès des communautés locales aux sages-femmes, en portant à 95 % la part des villages qui en ont une, ce qui contribue à faire baisser la mortalité maternelle et néonatale. Elle mène également des campagnes locales de dépistage précoce du cancer du sein et du col de l'utérus.

La Sudanese Women General Union souhaite conclure en lançant un appel en faveur d'un appui accru aux projets des organisations et d'une meilleure formation de leur personnel.

---